

Archives, intercommunalité et médiation culturelle dans le Val d'Argent

David Bouvier

Citer ce document / Cite this document :

Bouvier David. Archives, intercommunalité et médiation culturelle dans le Val d'Argent. In: La Gazette des archives, n°222, 2011. L'archiviste dans la cité. pp. 85-93;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2011_num_222_2_4813

Document généré le 15/03/2017

Archives, intercommunalité et médiation culturelle dans le Val d'Argent

David BOUVIER

Introduction

Si la législation impose aux communes d'assurer les frais de conservation de leurs archives, elles n'ont pas toujours les moyens humains et financiers suffisants pour répondre de manière satisfaisante à cette obligation. La création de postes d'archivistes par des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de petite taille a fourni des solutions intéressantes pour mutualiser les moyens humains en matière d'archivage, mais également dans le développement d'actions culturelles. Cet article n'a d'autre ambition que de présenter le fonctionnement et les actions culturelles développées par les Archives du Val d'Argent, un service de petite taille, mais non dénué de ressources pour participer pleinement à la vie de la cité...

Présentation des Archives du Val d'Argent

Les Archives dans leur contexte intercommunal

Ouvert sur la plaine d'Alsace et situé au cœur du massif vosgien, le Val d'Argent est une vallée alsacienne qui constitue un important carrefour entre les départements des Vosges, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Il connut une certaine prospérité par l'exploitation de ses mines d'argent (X^e siècle-1940) et par son industrie textile (XVIII^e-XX^e siècle). En 2006, cette vallée compte environ 10 500 habitants répartis sur Sainte-Marie-aux-Mines, Sainte-Croix-aux-Mines, Lièpvre, et Rombach-le-Franc.

Le Val d'Argent a choisi très tôt la voie de l'intercommunalité pour réagir solidairement à la crise de mono-industrie textile, qui toucha durement le territoire en 1960-1970. Le 9 septembre 1965 est créé le SIVOM de la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines, qui devient district en 1991 puis communauté de communes du Val d'Argent en 2001. Au-delà du développement économique/touristique, et de la création de services aux habitants (médiathèque, crèche, etc.), l'EPCI a réalisé des économies d'échelle par la mutualisation de moyens et de services. La création d'un poste d'archiviste intercommunal en 1995 s'inscrit dans ce contexte.

Principes d'organisation des Archives

En 1995, l'EPCI du Val d'Argent adopte une gestion des archives déconcentrée, semblable à celle des archivistes itinérants des centres de gestion de la fonction publique territoriale.

Des conventions d'archivage sont signées avec les communes membres pour fixer les modalités d'intervention de l'archiviste intercommunal. Rémunéré par l'EPCI, l'archiviste est mis à disposition des communes en fonction de leurs propres besoins, contre le versement d'une participation financière. Celle-ci est calculée au prorata du temps passé par l'archiviste sur chaque site. Elle intègre le salaire brut de l'archiviste, les charges patronales et les frais de déplacements. Les missions effectuées pour le compte des services intercommunaux ou de structures financées par l'EPCI ne sont pas refacturées.

Limité au départ aux archives de l'EPCI et aux quatre communes membres, le champ d'intervention de l'archiviste intercommunal s'étend à douze structures aujourd'hui. Y figurent :

- des EPIC (Office du tourisme/régie de télédistribution) ;
- un office HLM ;
- des associations de droit privé exerçant des missions de service public, financées par l'EPCI (Initiatives & Événements, Télévision locale du Val d'Argent) ;
- des structures privées conservant des fonds patrimoniaux (société industrielle de Sainte-Marie-aux-Mines, espace musées du Val d'Argent).

Avantages/inconvénients

Ce mode de fonctionnement présente de nombreux avantages :

- le poste d'archiviste intercommunal s'autofinance partiellement, en fonction des activités qui sont refacturées annuellement ;
- la législation sur les archives publiques est respectée. Les documents sont triés et classés par un archiviste du secteur public, dont l'activité est contrôlée par les Archives départementales. Chaque commune conserve ses archives dans ses propres locaux ;
- la répartition des frais de fonctionnement de la fonction archives n'est pas contestée, chaque commune payant pour les services effectivement rendus. Ce système est adapté aux EPCI où l'esprit intercommunal est parfois peu développé ;
- les communes, l'EPCI et les Archives départementales disposent d'un référent unique et permanent en matière d'archivage sur le ban intercommunal, et en tirent bénéfice chacune à sa manière.

Ce système comporte néanmoins plusieurs inconvénients :

- il n'y a pas de mutualisation des moyens matériels. Pour rationaliser les coûts, il serait nécessaire d'avoir un dépôt central et d'effectuer des achats groupés de fournitures. Les freins à la construction d'un dépôt central sont actuellement d'ordre financier et organisationnel (coûts de construction et de fonctionnement, personnel supplémentaire, etc.) et psychologique (volonté des communes de garder le contrôle de leurs archives) ; l'organisation déconcentrée est contraignante pour l'archiviste (nombreux déplacements). L'informatisation est limitée car il est difficile d'imposer à toutes les structures un même progiciel d'archivage. Les outils de recherche sont créés avec des logiciels bureautiques grand public ;
- l'accueil du public est le point faible de cette organisation (accueil sur rendez-vous uniquement, confort proposé au chercheur très variable d'une commune à l'autre).

Mise en valeur des Archives et de leurs fonds documentaires

Malgré leur gestion déconcentrée, les Archives du Val d'Argent se sont efforcées de mener des actions de valorisation des fonds. Elles visent d'une part à donner une visibilité des Archives auprès des élus, des services municipaux et de la population, en montrant qu'elles participent pleinement à la vie de la cité. Elles permettent, d'autre part, de pallier la réduction partielle des activités de classement, liée à la résorption de l'arriéré. Depuis 1995, les actions développées sont de plusieurs natures.

Accueil des chercheurs et valorisation de leurs recherches

Un gros effort a été mené pour l'accueil du public par le développement d'un échange personnalisé avec les chercheurs et la valorisation de leurs recherches. En matière de généalogie (90% des lecteurs), un accord a été passé avec un généalogiste bénévole du territoire. Celui-ci s'est vu remettre une copie informatique des registres paroissiaux et des tables décennales de la période 1793-1935, numérisés en interne. En contrepartie, il dépouille l'ensemble des registres et diffuse gratuitement le fruit de son travail sur son site Internet. Les Archives ont tiré un bénéfice de l'opération, en recevant un fichier informatique du dépouillement. De même, suite à la diffusion des tables décennales sur Internet, les demandes de reproduction d'actes généalogiques sont devenues plus précises, réduisant d'autant le temps nécessaire pour y répondre.

Parallèlement, les Archives du Val d'Argent ont cherché à valoriser le travail des historiens en leur proposant systématiquement de publier le fruit de leurs recherches dans les cahiers édités par la société d'histoire locale. Pour faciliter cette démarche, l'archiviste est devenu membre du comité de lecture de la Société d'histoire du Val de Lièpvre, et assure le relais entre les chercheurs et l'association.

Expositions

Depuis 2008, les Archives du Val d'Argent ont planifié un cycle d'expositions, à raison d'une exposition par an. Généralement, l'exposition est soit une commande des élus à l'occasion de l'achèvement de travaux d'envergure, soit à l'initiative de l'archiviste.

Pour anticiper la demande des élus, les dates anniversaires des principaux bâtiments communaux, des personnalités décédées ou des institutions locales ont été systématiquement relevées à partir des registres des délibérations municipales. De même, l'archiviste intercommunal se tient au courant de la vie de la cité, par la lecture régulière de la presse locale et des délibérations des conseils municipaux ou communautaires.

Cette veille vise à proposer aux élus des thèmes d'exposition en phase avec l'actualité locale, mais prévus suffisamment à l'avance pour ne pas subir la demande. De surcroît, l'adéquation entre exposition, actualités, et achèvement de travaux garantit à l'exposition un fort impact et une audience maximale. Ainsi, l'exposition sur les origines et le développement du logement social en Val d'Argent (du 12 octobre au 27 novembre 2010) a été programmée un mois avant l'inauguration d'un nouvel HLM construit par Val d'Argent Habitat. Relayée par la presse et par la télévision locale à ces deux occasions, l'exposition fut visitée par quatre cents personnes, soit près de 5 % de la population locale.

Les expositions physiques sont ensuite prolongées par des expositions virtuelles, sous la forme d'un diaporama diffusé sur Internet. Outre leur faible coût de conception, le diaporama permet de diffuser plus de documents, de laisser une trace des recherches réalisées, et de toucher un public plus large. Le diaporama retraçant l'histoire du tunnel Maurice-Lemaire, conçu à l'occasion de sa réouverture à la circulation routière (30 septembre 2008), fut téléchargé un peu plus de 6 000 fois dans les quatre mois suivant sa mise en ligne.

Relations avec la presse

La lisibilité du service archives dans le paysage médiatique passe également par l'entretien de bonnes relations avec les journalistes de la presse locale. La stratégie retenue consiste à faire parler des Archives à l'occasion d'événements dont elles ont l'initiative, mais en proposant également aux correspondants de la presse locale de leur fournir des illustrations afin d'enrichir leurs articles, évoquant par exemple les travaux d'urbanisme. En effet, les travaux de voirie et d'urbanisme sont fréquents et les Archives conservent des fonds souvent riches dans ce domaine (plans cadastraux et d'élévations de bâtiments, photos).

Afin de répondre rapidement aux demandes, les Archives du Val d'Argent ont entrepris la numérisation systématique en interne des plans des bâtiments publics ou des photographies contenus dans les fonds d'archives, au fur et à mesure de leur classement. La description complète du document (analyse,

date, fonds d'origine, etc.) est intégrée directement au fichier sous forme de métadonnées IPTC. Lorsque le fichier est envoyé au journaliste, il dispose d'informations complètes sur le document et des mentions légales à faire apparaître lors de la publication.

La collaboration avec les journalistes devient plus forte en période estivale, où l'actualité locale est plus estompée. En été, les Archives suggèrent des idées d'articles publiables sous formes d'épisodes. Peuvent être traités de la sorte les origines des toponymes et des noms de rue, les avant-projets de bâtiments ou d'infrastructures non retenus (édifice communal, transport public, etc.), le petit patrimoine (fontaines publiques, monuments, etc.) ou encore la présentation de fonds d'archives particuliers.

Reportages de télévision

Depuis 1998, des reportages à caractère historique sont réalisés par la télévision locale du Val d'Argent (TLVA), en collaboration avec l'archiviste intercommunal. Intitulée « Rétrovision », chaque émission dure entre douze à quinze minutes et présente une rétrospective historique sur un thème donné.

À l'origine, les émissions portaient sur des sujets fermés, comme la Première Guerre mondiale. Depuis 2003, les Archives du Val d'Argent privilégient des thèmes plus ouverts, tels que les transports dans le Val d'Argent, car ceux-ci peuvent être abordés en montrant leur prolongement dans l'actualité. De plus, ils autorisent l'intégration d'interviews d'employés municipaux, d'élus ou de directeurs d'institutions, évoquant les problématiques contemporaines liées à cette thématique. Diffusé en 2008, le « Rétrovision » sur l'habitat et le logement dans le Val d'Argent a abordé l'architecture des fermes vosgiennes et des maisons de la Renaissance, puis la construction des demeures patronales et des cités ouvrières au XIX^e siècle. La dernière partie de l'émission, traitant des HLM et des lotissements au XX^e siècle, intègre l'interview du directeur et du président de Val d'Argent Habitat, et celle d'un maire présentant un lotissement innovant, économe en terrain et en énergie.

La conception des émissions est partagée entre l'archiviste intercommunal et un journaliste de TLVA. L'archiviste effectue les recherches documentaires et rédige un texte de trois ou quatre pages dactylographiées, structuré en parties et en paragraphes courts. Cette structure est reprise pour l'élaboration du plan de montage, qui indique pour chaque paragraphe les images à utiliser (archives, vues contemporaines ou interviews). De son côté, le journaliste assure la réalisation technique de l'émission (tournage, montage) et sa diffusion sur le

canal local. À ce jour, dix-sept émissions « Rétrovision » ont été réalisées depuis 1998. Elles traitent de sujets variés tels que les jardins et les espaces verts, l'habitat et le logement, les transports publics, la réhabilitation des friches industrielles ou encore la Première Guerre mondiale.

Alimenter la réflexion des élus et des services municipaux

Dans la mesure du possible, les Archives du Val d'Argent tentent d'alimenter la réflexion des élus et des services municipaux sur les projets en cours, en leur signalant, par note ou par messagerie électronique, l'existence de fonds documentaires susceptibles de les intéresser. Cette démarche a porté ses fruits lors des travaux de sécurisation du tunnel Maurice-Lemaire, en signalant l'existence aux Archives de rapports techniques sur la percée de cet ouvrage dans les années 1930. Les renseignements qui en furent extraits permirent de connaître plus précisément l'emplacement de sources souterraines, la nature des couches géologiques traversées ou encore l'existence d'une chambre de mine située au milieu du tunnel. Ces informations se sont révélées être d'un intérêt stratégique pour les ingénieurs contemporains à l'occasion de la percée de la galerie de sécurité parallèle au tunnel existant.

Les Archives du Val d'Argent et le label « Pays d'art et d'histoire »

Vers l'obtention d'un label national

Un certain nombre d'actions ont enfin vu le jour dans le cadre du label « Pays d'art et d'histoire ». Délivré par le ministère de la Culture, ce label national est décerné aux collectivités territoriales (villes ou communautés de communes) menant une politique active de valorisation du patrimoine et de l'architecture, et construite autour d'un projet de territoire.

Durant les cinq premières années suivant la labellisation, l'État finance jusqu'à 50% la plupart des projets patrimoniaux portés par le territoire. Il contribue également pour moitié au salaire de l'animateur du patrimoine (catégorie A) durant les deux premières années du label. Labellisé en 2005, le Val d'Argent recruta une animatrice du patrimoine en mars 2006.

Typologies des actions développées

Entre 2006 et 2010, la collaboration entre les services Archives et Patrimoine fut très active. Pour chaque action développée, l'archiviste intercommunal s'occupa des recherches documentaires et iconographiques, tandis que l'animatrice du patrimoine se chargea de leur financement, de leur suivi et de leur animation.

Neuf ateliers pédagogiques ont ainsi été créés durant cette période. Y figurent un atelier sur les affiches de propagande de la Grande Guerre et des ateliers d'initiation à la lecture des paysages et des quartiers, s'appuyant sur les ressources des Archives municipales. L'atelier « Archives et citoyenneté » propose aux élèves de découvrir les fonctions d'une mairie à travers les documents qu'elle conserve dans ses archives. De même, cinq circuits de découverte du patrimoine ont vu le jour. Les Archives ont recensé les sites remarquables et fourni la documentation nécessaire aux supports de guidage ou de panneaux informatifs. Durant l'année scolaire 2009-2010, 501 élèves ont participé à l'ensemble des ateliers et visites proposés.

Enfin, des visites contées ont été créées. Proposées en été, elles abordent une thématique d'histoire locale sous une forme théâtralisée. Le public suit un parcours ponctué d'étapes au cours desquelles des saynètes sont jouées par une troupe locale de comédiens. Les saynètes sont ensuite commentées par le guide, qui apporte des explications complémentaires. Les Archives ont fourni la documentation pour la rédaction du scénario et animé les visites en alternance avec l'animatrice du patrimoine. Au cours du commentaire, le guide a présenté au public des reproductions de documents d'archives (plans, lithographies, photos), imprimés en A3 et plastifiés, en lien avec le thème développé.

Suite au départ de l'animatrice en 2010, les services Archives et Patrimoine ont fusionné en un seul service : Archives & Patrimoine. Composé de deux personnes (un cadre A et un cadre B), il gère désormais les archives et leur mise en valeur sur l'ensemble du Val d'Argent.

Conclusion

Ces quelques exemples démontrent que la création d'un service d'archives n'est pas tributaire d'un seuil démographique, mais du nombre de structures intéressées par la mutualisation de l'archivage, ainsi que du potentiel culturel et patrimonial du territoire.

La médiation culturelle constitue un moyen privilégié pour faire connaître et développer les activités d'un service d'archives. Sa mise en œuvre n'induit pas nécessairement des moyens financiers très élevés, mais elle requiert une prise de conscience préalable : celle d'oser affirmer nos qualités développées dans l'exercice quotidien de notre métier (esprit de synthèse, vision sur le long terme, diplomatie, adaptation au public), en s'engageant dans une démarche active et non passive. C'est à ce prix uniquement que l'archiviste pourra faire reconnaître sa place dans la cité et prouver qu'il en est un acteur à part entière.

David BOUVIER

Archiviste

Communauté de communes du Val d'Argent